

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 10 février DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est rassemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Étaient présents : MM. Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Christophe COPLO, Éric HEBERT, Dominique LEGO Christophe THIESSÉ,
Mmes Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE Sylvie CARDONA-GIL, Pascale DUMONTIER,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Patrick HUON,
Mmes Catherine DUVALLET, Annick GASCHER, Brigitte ROIX.

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ,

Avai(en)t donné pouvoir :

M. Christophe COPLO
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. Mohamed ATIF, Sébastien MULLER, Grégory TEINTURIER, Djibrirou SOW,
Mmes Sonia ROSSIGNOL, Hélène DUTEURTRE, Magali FORTUNA, Danuta MARC, Isabelle AVENEL, Sabrina EL MESBAHI, Elisabeth BOUJU, Sandrine BOUGUERRA, Fatou Bintou FALL, Mireille FRESNE, Clara MOULIN, Audrey MELGARD, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SÉANCE

10 février 2026

DATE DE CONVOCATION

4 février 2026

DATE D'AFFICHAGE

12 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

16

PRÉSENTS

11

PROCURATION(S)

VOTANTS

11

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 4

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT ET DE L'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE SEINE-EURE

Ambassadeurs des droits

La lutte contre le non recours et l'accès aux droits constitue un enjeu de cohésion sociale.

En 2024, la commune, au travers d'une action expérimentale permettant d'amorcer la transition vers le nouveau Contrat de Ville « Quartiers 2030 », a souhaité proposer de développer cet axe stratégique contribuant à prévenir et réduire les inégalités d'accès aux droits au sein du QPV.

Au regard de l'importance que revêt la problématique du non recours, l'objectif principal de cette action est de contribuer à repérer et remobiliser le public dit « invisible », d'une part et de faciliter l'accès au droit et aux dispositifs de droit commun des plus fragiles d'autre part.

La présente action a donc visé, sur l'année 2025, à lutter contre le non-recours au droit par une démarche proactive d'aller-vers les locataires des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Un financement de la Banque des Territoires avait été également accordé. Elle a ainsi combiné différents volets :

- Formation des intervenants à la démarche « aller-vers » (organisme Concept Luoga),
- Repérage et orientation des publics fragilisés (accès aux soins, logement, emploi, etc.),
- Création de lien social via des temps conviviaux en pieds d'immeubles,
- Mobilisation des partenaires locaux pour une réponse coordonnée (bailleurs, épicerie sociale, Mission Locale, PIMMS, France Services, etc.).

Le succès de cette action a permis d'obtenir un financement de la Banque des Territoires et d'envisager le renouvellement en 2025.

Ainsi, 12 journées ont été dédiées à ce dispositif en 2025. 7 temps de convivialité en pieds d'immeubles ont été organisés et 89 logements visités.

L'action 2026 propose un recentrage thématique et partenarial en lien avec certains acteurs identifiés. Il est ainsi proposé de passer d'une approche généraliste à une focalisation trimestrielle sur un quartier, avec une programmation renforcée d'actions en un même lieu, permettant aux locataires de repérer plus facilement les intervenants.

La présence accrue de services permettra de créer plus facilement du lien et de mobiliser de manière plus approfondie les individus. De la même manière, les temps conviviaux seront davantage propices aux échanges et à l'émergence de besoins.

Le calendrier 2026 proposera donc le ciblage de 4 quartiers différents (2 au premier semestre et 2 au second) avec un travail de coordination, en amont, afin de prévoir de proposer les actions déjà mises en œuvre sur la ville, au sein du quartier repéré (quand cela est possible). Des temps de coordination seront donc nécessaires avec les services de la Ville à l'origine d'actions spécifiques (jeunesse, bien-vieillir, réussite éducative, etc...) et les partenaires associés (les EVS, le PIMMS, IFAIR et l'ASV) afin d'intégrer un rythme dynamique au sein du quartier.

Une subvention de 8 000 € est sollicitée pour la part Contrat de Ville/ Etat,

Et une subvention de 2 000 € est sollicitée pour la part Agglomération Seine-Eure.

Café des Aînés

Lutter contre l'isolement et pallier à la perte d'autonomie des seniors résidants au sein des quartiers.

En 2020, + de 13,5 millions d'individus ont + de 65 ans. Près de 1 million est en situation de précarité, soit 7,5% des personnes retraitées.

La Ville de Val-de-Reuil comptabilise 1800 seniors âgés de 61 ans et plus. Pour ce public, les situations d'isolement deviennent plus importantes et préoccupantes. Au niveau national, 56% des ménages en QPV sont des femmes isolées dont la moitié à plus de 60 ans.

Les seniors des quartiers connaissent une seconde difficulté par leur appartenance à des catégories sociales modestes voire pauvres et l'on sait que le lieu d'habitation a une incidence sur l'espérance de vie.

La présente action, vise à apporter du rythme à différents événements qui pourront contribuer à mobiliser, par leur récurrence, leur dynamisme et leur diversité, le public senior des quartiers mais également les acteurs de proximité.

Au travers de 2 objectifs majeurs :

- Lutter contre l'isolement et pallier la perte d'autonomie en

Selon 2 axes stratégiques :

- Prévention et bien-être,
- Accès aux droits.

En 2025, le projet « Café des Aînés » de Val-de-Reuil s'inscrivait dans la démarche « Ville Amie des Aînés », qui avait révélé l'isolement social et le manque d'information touchant les seniors. Une enquête menée auprès de 200 personnes avait confirmé leur besoin d'être mieux informés sur la santé, les droits, les services sociaux et les activités culturelles. Le projet visait à créer un espace convivial favorisant le lien social et l'accès à l'information. Il s'intégrait pleinement dans la dynamique locale en collaborant avec les associations de seniors, notamment le Club des Retraités du Val. Le CCAS et le Conseil des Sages étaient mobilisés pour identifier les besoins et diffuser les informations. Le projet prévoyait également l'intervention de professionnels de santé pour des actions de prévention. Des partenariats avec les structures médicales locales, comme l'UC-IRSA, renforçaient l'orientation et la sensibilisation. Enfin, des activités intergénérationnelles étaient organisées avec les écoles et collèges afin de favoriser les échanges entre jeunes et aînés.

5 temps conviviaux ont ainsi eu lieu en 2025. Ils ont permis de mobiliser 108 seniors autour de thématiques telles que l'aide à domicile, l'adaptation du logement, l'alimentation, la mobilité...

En 2026, le "Café des Aînés" de Val-de-Reuil va proposer des rencontres mensuelles animées par le coordinateur des activités seniors.

Le programme est élaboré à partir des besoins des participants, permettant ainsi d'offrir des activités variées et adaptées aux attentes de chacun. Il est également prévu de proposer cette action en différents endroits du QPV, selon les possibilités. Ces rencontres sont également l'occasion de promouvoir le programme d'activités seniors de la collectivité

Les objectifs :

- Contribuer à réduire l'isolement social,
- Favoriser la participation des seniors dans la vie de la cité,
- Diffuser une large information,
- Prévenir les situation préoccupantes et/ou fragiles,
- Renforcer les partenariats locaux.

Les thématiques qui seront abordées :

- Autour du jeu
- L'accès au numérique
- L'audition
- La prévention des maladies cardio-vasculaires
- La nutrition/hydratation
- La prévention des chutes/aménagement du logement
- La Bienveillance
- Informations Mutuelle/accès à la santé
- La mobilité douce- solution vélo
- Les écogestes
- L'accès aux loisirs et vacances adaptées.

Une subvention de 7 000€ est sollicitée pour la part Contrat de Ville/ Etat,

Et une subvention de 2 000€ est sollicitée pour la part Agglomération Seine-Eure

Eclats de Vie

Éclats de Vie est un projet innovant d'accompagnement psychosocial et artistique destiné aux personnes âgées très isolées ou fragilisées par des ruptures de vie (deuil, maladie, perte d'autonomie, séparation, départ des enfants...). Il combine trois approches complémentaires :

- des ateliers collectifs de parole animés par une psychologue clinicienne,

Afin de diversifier les modalités d'accompagnement, nous souhaitons mettre en place un atelier collectif mensuel réunissant 6 à 8 participants. Cet espace prendra la forme d'un groupe de parole animé par une psychologue clinicienne.

- des visites clownesques à domicile,

Pour aller à la rencontre des personnes les plus isolées et vulnérables, nous prévoyons également une action à domicile en collaboration avec une troupe artistique. Dix bénéficiaires pourront ainsi profiter d'interventions ludiques, notamment des animations de clown, suivies d'ateliers d'écriture favorisant l'expression personnelle.

L'ensemble de ces productions artistiques fera l'objet d'une restitution finale en décembre 2026.

Afin de lever les obstacles liés à la mobilité des personnes accompagnées, nous pourrions compter sur l'appui des jeunes bénévoles rolivalois.

- des ateliers d'écriture individuels à domicile,

Ces ateliers permettent la transmission des compétences, le maintien du lien intergénérationnel.

Les séances à domicile se concluront par une restitution artistique dans un théâtre, valorisant les récits et les créations des participants.

Le projet Éclats de Vie s'adresse à des personnes âgées vivant à domicile et confrontées à un isolement important, qu'il soit social, affectif ou géographique. Il concerne des seniors dont le réseau relationnel s'est réduit au fil du temps, qui reçoivent peu de visites et qui expriment un sentiment de solitude ou de retrait. Il s'adresse également à des personnes en perte d'autonomie, dont les difficultés de mobilité limitent l'accès aux activités collectives et nécessitent des interventions directement à domicile.

Les objectifs principaux sont :

- Lutter contre l'isolement,
- Favoriser le bien-être,
- Développer les liens intergénérationnels.

Une subvention de 5 700 € est sollicitée pour la part Contrat de Ville/ Etat,

Et une subvention de 3 000€ est sollicitée pour la part Agglomération Seine-Eure

Du Numérique à l'Art Graphique

L'initiation au numérique permet aux seniors de maintenir le lien social, de stimuler leurs capacités intellectuelles et d'accéder plus facilement à des services essentiels, renforçant ainsi leur autonomie et leur qualité de vie. Ce projet vise également à les valoriser à travers des approches pédagogiques innovantes mêlant art et culture numérique.

Le projet « Du numérique à l'art graphique » a pour objectif de renforcer l'autonomie et l'inclusion numérique des seniors de Val-de-Reuil à travers :

- Ateliers collectifs encadrés par la Cyberbase,

Organisés en petits groupes, ces ateliers proposeront une initiation aux outils numériques (informatique de base, démarches en ligne, sécurité, photographie, santé connectée) et se dérouleront dans différents lieux dédiés aux seniors et au numérique.

- Action artistique innovante,

Sur deux journées en juin 2026, elle combine création plastique et apprentissage numérique : réalisation et personnalisation d'œuvres en bois, prise de vue photographique et initiation au traitement numérique des images, avant une gravure finale en fablab.

Cette démarche ludique, culturelle et pédagogique vise à valoriser les seniors, à favoriser leur bien-être et à améliorer durablement leur qualité de vie, tout en faisant l'objet d'une évaluation pour optimiser les actions futures.

Les résultats attendus sont multiples :

- Autonomie dans les démarches administratives et accès aux services en ligne,
- Inclusion numérique et lutte contre l'isolement social,
- Renforcement de la confiance en soi et découverte de nouvelles compétences.

Une subvention de 7 000 € est sollicitée pour la part Contrat de Ville/ Etat,

Et une subvention de 2 000€ est sollicitée pour la part Agglomération Seine-Eure

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de :

- **AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à demander les subventions auprès de l'État et de l'agglomération Seine-Eure,
- **AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant à signer tous documents relatifs à ces demandes de subvention.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président, ou son représentant, à demander les subventions auprès de l'État et de l'agglomération Seine-Eure,

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président, ou son représentant à signer tous documents relatifs à ces demandes de subvention.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'État.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES